



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question au Gouvernement n° 978

Texte de la question

ÉVALUATION DES ÉLÈVES DE CM2

M. le président. La parole est à M. Lionnel Luca, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Lionnel Luca. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, des tests d'évaluation viennent d'être proposés dans toutes les classes de CM2 de toutes les écoles de France - ou presque. En effet, estimant que ces tests arrivaient tôt pendant l'année scolaire, certains enseignants n'ont pas hésité à refuser de les faire passer à leurs élèves, quand ils n'ont pas diffusé les sujets sur Internet avant l'épreuve.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. C'est scandaleux !

M. Lionnel Luca. Pouvez-vous nous rappeler quel intérêt il y avait à proposer ces tests dès janvier ? Par ailleurs, que pensez-vous de cette désobéissance civile revendiquée, affichée, proclamée, certains allant jusqu'à parler de résistance, comme si le Gouvernement de la France était composé d'occupants, alors qu'il est l'émanation démocratique du peuple français ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*) Enfin, quelles sont les mesures, sinon les sanctions, que vous envisagez de prendre contre ceux qui sont d'abord des serviteurs de l'État et de la République, qu'ils ont bafoués en se comportant ainsi ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale.

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député, vous avez rappelé qu'un certain nombre d'enseignants - un petit nombre, dieu merci - considèrent qu'il est indigne de leurs fonctions d'évaluer leurs élèves. Je me contenterai d'indiquer à la représentation nationale et à tous les Français qui nous écoutent que, si ces professeurs se sont présentés comme résistants, c'est uniquement au motif qu'ils ne voulaient pas évaluer leurs propres élèves ou qu'ils refusaient d'effectuer les deux heures de soutien destinées aux élèves en difficulté ! (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Qu'on se rassure : il n'est pas nécessaire d'élever la voix pour dénoncer une telle attitude. Une enquête récente, que nous devons à la diligence d'une fédération de parents d'élèves, a montré ce que les Français pensent de ces comportements et de l'utilité de ces heures de soutien. Quand on leur a demandé si elles rendaient service à leurs enfants, 91 % des parents des élèves concernés ont répondu oui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

L'évaluation est une nécessité. Une enquête récente a révélé l'état de l'école primaire en 2006, lorsque nous sommes arrivés aux affaires. (*Vives protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. Mes chers collègues,...

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Ne chipotez pas, mesdames et messieurs les députés. Ces chiffres mettent en cause les gouvernements successifs !

L'enquête a montré que les élèves éprouvent de plus en plus de difficultés et que les résultats ont baissé en vingt ans. Dire que l'opposition a parlé de Munich pédagogique ou m'a surnommé le " Terminator de la rue de Grenelle ", lorsque je ne faisais que constater ce qu'une enquête objective signale aujourd'hui, c'est-à-dire une dégradation progressive des résultats de l'école primaire !

Un élève sur cinq ne sait pas lire en sixième, et le risque de ne pas savoir lire est huit fois plus grand pour un enfant d'inactif que pour un fils de cadre. Je ne veux pas pleurer sur ces résultats, mais permettez-moi du moins de proposer des solutions afin de remédier à ces échecs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 978

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 février 2009